



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mail : Snpes.pjj.fsu@mailo.com

www.snpespjj-fsu.org

<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>

<https://twitter.com/snpespjj>

Urgence sociale – urgence climatique
Le 29 septembre 2022 : en grève et dans la rue !
Pour nos salaires et nos retraites

Revalorisation salariale : le compte n'y est pour personne !

Le ministre de la fonction publique vient d'annoncer sa volonté de ne pas revaloriser le point d'indice au deuxième semestre ! Dans le contexte de tension inflationniste que nous connaissons actuellement, la seule augmentation de 3,5% du point d'indice ne saurait répondre à la perte salariale accumulée depuis de nombreuses années durant lesquelles celui-ci a été gelé. Pour préserver les conditions de vie de tous les personnels, il y a urgence à relever l'ensemble des rémunérations de 10% !

A la PJJ, comme dans d'autres ministères ou dans le milieu associatif, c'est le règne des inégalités salariales : entre les femmes et les hommes, entre les titulaires et les contractuel.les, entre les catégories de personnel.les, entre les lieux d'affectation...

La politique de versement de « primes » est un leurre. Elle se fait au détriment de véritables réformes statutaires et indiciaires, ce qui contribue à l'affaiblissement des retraites.

A travers l'application du Ségur à la PJJ, l'administration a exprimé son mépris envers plusieurs catégories de personnel.les en les excluant du complément de traitement indiciaire, et notamment les adjointes administratives. Ces exclusions sont inadmissibles. Chaque personnel.le de la PJJ contribue de sa place à l'action éducative et de fait à servir l'intérêt supérieur des enfants et adolescent.e.s qui nous sont confié.e.s. Par ailleurs, il est urgent de revaloriser les personnels de la catégorie C, constituée majoritairement de femmes, dans le cadre d'une réforme statutaire à la hauteur des enjeux et du travail toujours exponentiel qui est exigé d'elles et d'eux, se traduisant notamment par un passage en catégorie B.

Alors que plus de 20% des personnels à la PJJ sont désormais des agent.es contractuel.les. Ces dernier.ère.s ne bénéficient toujours pas de règles collectives suffisamment protectrices pour les rémunérations et l'emploi. Pire il est même question de la régression de leurs droits avec la suppression de 10 jours de congés RTT pour les contrats à temps incomplet (moins de 70%). Pour résorber leur précarité, le SNPES-PJJ/FSU exige un plan de titularisation pour les contractuel.les et la garantie de l'effectivité de leurs droits à une formation de qualité.

Les retraites : le marché de dupes !

Le gouvernement dramatise à l'excès et interprète les chiffres du Conseil d'Orientation des Retraites pour mieux nous faire croire au caractère inéluctable d'une réforme pénalisant l'ensemble des salarié.es, et particulièrement les femmes ! Mais c'est faux ! Les experts le contestent !

La volonté du gouvernement répond avant tout à un dogme libéral plus qu'à la réalité du danger d'un régime déficitaire.

Macron veut passer en force un nouveau projet de réforme avec recours au 49-3 pour limiter les débats parlementaires et empêcher la contestation populaire. S'il abandonne son projet initial de réforme à points, il entend toujours agir sur les deux leviers habituels : recul de l'âge de départ et augmentation du nombre de trimestres. Il y a urgence à réagir !

Le 29 septembre : toutes et tous dans la rue pour revendiquer d'autres choix de société !

Les derniers événements, que ce soit la crise sanitaire ou la crise écologique, montrent à quel point nous avons besoin de changement. Pourtant le gouvernement reste sourd à nos alertes comme celles, multiples, de la jeunesse et de la société civile.

Tandis que les entreprises du CAC 40 continuent d'engranger des profits, une partie de la population ne peut plus faire face aux dépenses vitales. Parmi elle, se trouvent bien souvent les familles et les jeunes que nous accompagnons.

L'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières, la dématérialisation des démarches, y compris de celles qui permettent d'avoir accès aux aides, la réforme de l'assurance chômage, sont autant de facteurs de précarisation.

Les jeunes pris en charge par l'ASE et la PJJ sont les grand.e.s oublié.e.s face à cette période d'inflation. A-t-on augmenté leur argent de poche en foyer ? Leurs indemnités journalières en cas de semi-autonomie ? Leur allocation de formation professionnelle (ASP) lorsqu'elles ou ils sont stagiaires ?

Il y a urgence à construire une toute autre politique qui inscrive les questions sociales, écologiques et sanitaires dans le long terme. Il y a urgence à remettre en cause les politiques libérales, à défendre une société plus solidaire et plus juste socialement, à reconstruire les services publics pour davantage d'équité de traitement, à lutter contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination !

La sobriété, c'est pour ceux et celles qui grillent la planète ! La décroissance, c'est pour ceux et celles qui veulent la préserver...

Ce ne sont pas toujours les mêmes qui doivent être sacrifié.e.s !

Dans plusieurs pays, des manifestations éclatent contre la vie chère.

Le 29 septembre est l'occasion une fois de plus de clamer notre colère contre ces injustices flagrantes !

Toutes et tous en grève et dans la rue le 29 septembre ! Construisons la riposte sociale et écologique !